



## COMPTE RENDU DES REUNIONS BIARRITZ 17 FEVRIER – CANNES 5 MARS 2010

Présents à Biarritz :

Claude Boucard, Gérard Carry, Bernadette Catalan, Elie Gaussuin, Framboise Leclerc, Raymond Perret, Noëlle Revoy

Présents à Cannes :

Christiane Arnaud, Claude Boucard, Roger Combes, Didier Coppens, Jean-François Harmand, Framboise Leclerc, Bernadette Millot, André Thouret, Flavie Touchet

### Arbitrage

Suite aux problèmes survenus cette année encore lors de l'arbitrage du Championnat Régional du comité Midi Py, de même que certains retours de joueurs et/ou arbitres dans les comités sur différentes épreuves, plusieurs questions se posent.

Quelle est la responsabilité des présidents de comité en ce qui concerne :

- L'organisation
- Le respect du règlement et des quotas
- Les séminaires de formation indispensables qui doivent être mis en place

Et y a-t-il des recours possibles ?

De l'avis général, peu de solutions sont envisageables a posteriori, car annuler purement un championnat ou un tournoi entraînerait une réaction très vive des joueurs y ayant participé. Par ailleurs, dans le cas des championnats régionaux, les arbitres viennent souvent d'un comité voisin. Les problèmes sur place devraient être signalés systématiquement au délégué fédéral de l'épreuve, mais là encore, son rôle n'est pas bien assimilé et sa désignation est souvent tout bonnement « oubliée ».

Par ailleurs, refuser l'homologation pour l'année suivante soulève le problème de la fiche d'homologation.

Celle-ci n'est pas – ou très peu – transmise à la fédération comme il est demandé aux présidents de comité de le faire après avoir validé l'épreuve en question. Il est ainsi plus facile à la personne chargée de la tenue du calendrier sur le site fédéral de le mettre à jour et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflits de dates. Cette personne doit être clairement identifiée et toutes les fiches d'homologation qui arrivent au siège devront lui être transmises. Envoyer un fichier annuellement, même sans changement majeur dans l'organisation de l'épreuve, facilitera grandement le suivi des homologations.

Des mémos rappelant le rôle du délégué fédéral et l'utilité de la fiche d'homologation seront adressés aux comités et mis en téléchargement sur le site.

En outre, la possibilité d'effectuer quelques triples arbitrages au hasard sur certaines épreuves va être étudiée.

Par ailleurs, au vu des multiples mails qui sont adressés à la Présidente de la Crao concernant l'arbitrage (informations sur les documents proposés au téléchargement, demande d'éclaircissement sur certains points du règlement, envoi de bulletins douteux pour avis et explications postérieurs, demandes de conseils techniques, etc), il semble aux membres de la commission que la nomination d'un Délégué Arbitrage par comité (au même titre que le délégué Classique ou Promotion) devient une nécessité. Les licenciés pourraient ainsi chercher des réponses au sein de leur comité, et les demandes adressées directement à la Crao seraient réduites dans une forte proportion.

Cette création de poste relevant du CA, Framboise adressera un mémo au Président de la FFSc, pour que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration, qui se tiendra le samedi 13 mars.

Le processus des fiches de candidatures à l'arbitrage fédéral est maintenant bien intégré et bien suivi. Les demandes arrivent régulièrement, et lors de chaque festival de nombreux arbitres sont accueillis en test. Cet intérêt pour l'arbitrage fédéral est réconfortant et permet de pallier les départs d'arbitres plus anciens, par lassitude, par manque de disponibilité ou pour des raisons de santé. Ces demandes sont systématiquement validées par le président de comité, et pourtant certaines questions se posent parfois sur place sur le niveau des arbitres qui ont postulé, pourtant clairement spécifié sur la fiche de candidature signée. Là encore, la présence d'un délégué arbitrage par comité, qui connaîtrait bien les arbitres de terrain locaux, serait utile.

Les AR sont en effet nommés par le comité. Une fiche explicative est à disposition, indiquant clairement les compétences à avoir pour figurer sur la liste nationale. De l'avis général, chaque comité a ses propres critères de nomination, qui ne correspondent pas toujours aux recommandations nationales. Le fait que le manque d'arbitres disponibles se fasse de plus en plus souvent sentir peut conduire à valider des arbitres d'un niveau un peu faible. Les arbitres en test qui ne pourront pas suivre le rythme imposé repartiront découragés. Ce n'est pas une solution et donne une mauvaise image de l'arbitrage fédéral, alors que nous faisons le maximum pour les encadrer, les mettre à l'aise, les suivre et faire en sorte qu'ils soient validés. Nous avons aussi également de plus en plus de besoins en arbitres fédéraux, et nous sommes toujours désolés de devoir les refuser.

## **Festivals :**

Devant l'engouement accru des joueurs pour les festivals, se pose de nouveau la question de la capacité d'accueil. Elle ne peut augmenter indéfiniment, même s'il est toujours très facile de dire que l'on trouvera des bénévoles supplémentaires et qu'avant... etc.... L'exemple de Cannes, où malgré un appel au secours, les ramasseurs ont été en sous nombre notoire pendant la semaine et de façon particulièrement sensible lors de la coupe Méditerranée (ce qui a entraîné des problèmes de planning et de charge de travail supplémentaire pour les arbitres, comme pour les organisateurs) est flagrant. Certes, tout le monde se donne toujours à fond pour que les choses tournent le mieux possible, mais ce n'est pas une raison pour pérenniser ce mode de fonctionnement, sauf à décourager les bonnes volontés qui se raréfient, comme le concept du bénévolat dans son ensemble, et pas uniquement chez nous.



## Point particulier sur le festival de Cannes.

Certains d'entre nous ont été remerciés pour la « parfaite organisation du festival », preuve s'il en était besoin que l'équipe présente a assuré un maximum, et que les joueurs ne se sont pas rendus compte des prouesses réalisées.

Il est rappelé que seule la présence des bénévoles permet l'organisation des festivals. Il faut donc respecter leur travail et ne pas attendre d'eux qu'ils pallient en permanence les manques avérés et prévisibles, ou même prévus.

Il devient lassant d'entendre répéter qu'à Cannes il n'y a pas assez de ramasseurs puisque ce n'est pas la période de vacances scolaires et qu'il faut faire avec. En arriver à constater deux semaines avant le début du festival qu'il manque encore 40 ramasseurs est inconcevable.

A Cannes comme ailleurs, il faut surtout faire avec le nombre de bénévoles disponibles et adapter le nombre d'inscrits en conséquence. Cela évitera les situations que nous avons connues, avec des surcharges inacceptables de travail pour certains, voire tout simplement des impossibilités patentes. Faire le DA pour 114 joueurs en partie joker, sans lapin, avec des arbitres situés loin du pôle de DA relèverait de l'exploit.

Il est également inadmissible d'entendre encore certains propos conseillant de ne pas faire le DA pour les séries dites inférieures. Tous les joueurs payent le même tarif et ont droit aux mêmes prestations, et l'équité des résultats doit être respectée pour toutes les séries.

## Arbitres Fédéraux

L'ensemble des participants aux 2 réunions confirme que les listes des AF sont « mouvantes » et doivent être ajustées à la réalité-terrain. Les AF inactifs à l'arbitre fédéral depuis plus deux ans n'y figureront plus. S'ils désirent réintégrer l'équipe, il leur suffira d'en faire la demande dans un délai raisonnable, tel qu'indiqué sur les fiches de candidatures

Didier Coppens a demandé à ce que soient revues les catégories AF2 et AF1.

**AF2** : Certains arbitres figurant sur la liste sont tout à fait capables de remplir la fonction d'assesseur, d'autres non, ou pas encore.

Rappel : l'assesseur (outre sa fonction d'aide au choix des mots joués en cas de solutions multiples) est également directeur de tournoi. A ce titre, il gère toutes les annonces, y compris celle des caractéristiques du tournoi et des résultats, l'appel à la commission d'arbitrage et le suivi des décisions prises pour transmission à la personne chargée des résultats, la prise de décision en cas d'erreur de tableau, la surveillance de la salle, etc...

Il n'est cependant pas question de créer des niveaux supplémentaires.

Il est donc décidé que les AF2-asseurs seront identifiés sur la liste par un \* à la suite de leur nom.

**AF1** : le sujet est plus délicat, car dans cette liste figurent des personnes qui ne sont pas – ou plus – impliqués dans la gestion des festivals, voire ne participent plus à l'arbitrage fédéral du tout. Ces derniers rejoindront la liste des AF2\* pour une période d'un an, la porte leur restant bien sûr toujours ouverte s'ils souhaitent participer de nouveau.

Cela entraîne également une confusion, certains AF jugeant qu'étant AR1 et arbitrant dans les festivals, ils peuvent prétendre au titre de AF1, à l'exemple de Martine Mourot qui a posé candidature et a été nommée AF1 à Aix 2008.

Une **catégorie spéciale AF1\*** est donc rajoutée pour matérialiser les arbitres AF1 très impliqués **régulièrement** non seulement dans l'arbitrage mais aussi dans l'organisation des festivals fédéraux.

Didier et Framboise étudieront la liste et valideront ensemble les AF concernés par ces précisions. (*fait le samedi 6 mars*)

### **AF Salariés**

Parmi les AF figurent également des salariés FFSc et Promolettres dont la présence sur les festivals dépend du directeur de la FFSc ou du gérant de Promolettres.

Il est donc proposé que la liste des AF ne recense plus que les bénévoles et soit intitulée en conséquence. Cela ne remet nullement en cause les compétences réelles et diverses des salariés. Il est juste considéré que leur rôle ou leur présence dans les festivals n'est pas du ressort de la CRAO.

Proposition mise au vote lors des deux réunions : Au cumul des présents :  
Pour : 11 – Contre : 3. Adoptée.

**AF non licenciés en France** : Il semblerait qu'une demande de la FISF ait été formulée par le passé, pour ouvrir l'arbitrage fédéral à des arbitres étrangers.

Anne Mooser, de Suisse, a même été testée et validée sur Vichy 2009. Matéi Gall de Roumanie se propose régulièrement à l'arbitrage lorsque des réunions de la Commission Internationale du Règlement sont prévues. Ce sont de bons arbitres et la CRAO n'est pas du tout opposée à leur présence ponctuelle.

Ils restent très peu nombreux (3, si l'on ajoute Nicolas Aubert qui est à la fois salarié et licencié en Suisse) et il est jugé préférable de ne pas les faire figurer sur la liste officielle, qui ne comportera dorénavant que des licenciés bénévoles de la FFSc.

### **Arbitres en test – Nominations**

#### **Rappel Aix 2009.**

Ont été validés en AF2 : Chantal Dardenne, Julien Delaire et Pascal Fritsch.  
Refusé en AF2 : Philippe Mironneau.

Ont été validés en AF3 : Claudine Marchal, Jeffrey Laurencon  
Ont été refusés en AF3 : Michel Bulvestre, Jean Gavinet

Les arbitres concernés et leurs présidents de comité ont été avertis par Framboise.

#### **Cannes 2010.**

Ont été validés en AF2 : Marie-Claude Derosne, Maryse Loisel et Uriel Sélig (sous réserve de validation – probable – en AF3).  
A été refusé en AF2 : Philippe Mironneau

En attente de validation en AF3 : Denis Fouquerolle, Marie-Françoise Français, Guy Journet, Jean-Pierre Soty, Uriel Selig.



De l'avis général, leur niveau est plutôt bon et passé un démarrage parfois un peu tendu, ils ont su gérer le stress et s'adapter au rythme du festival. Deux arbitres sont peut-être un peu moins solides. Les statistiques nous le confirmeront (ou pas), tant il est certain que dans le feu de l'action....

*Les photocopies de leurs tableurs, des feuilles de DA et de TA ont été envoyées à Pierre Salvati par Framboise le mardi 9 mars. Merci à lui de faire au plus vite de façon à ne pas faire trop languir les personnes concernées.*

## **Vichy 2010**

La liste des arbitres en test est déjà au maximum. 4 AF2, 8 AF3. Comme à l'accoutumée, ils seront basés au vestiaire et tourneront au DA. Ils seront encadrés par 2 ou 3 membres de la CRAO Arbitrage et seront suivis sur les coupes Fédé, Vermeils et Auvergne.

## **Documents publiés**

Framboise revient brièvement sur la façon dont se sont déroulées la conception et la réalisation de tous les documents Crao publiés en septembre 2009 et sur le rôle et le travail qu'elle a été obligée d'assumer et de prendre en charge. Elle exprime son étonnement et son mécontentement et souhaite que cela ne se reproduise plus. Il est vrai que la plupart des documents sont maintenant réalisés ;-)

Elle remercie Noëlle Revoy pour l'aide précieuse apportée, (et par son intermédiaire Thierry Bayle pour le gros travail de mise en page des deux documents de formation). Elle se montre surprise qu'aucun membre de la Crao, à l'exception de Christiane Arnaud, ne se soit donné la peine de répondre à son message concernant les documents de formation à l'arbitrage, révisés ODS5, transmis en décembre, après trois semaines de travail intense. Elle en a été très déçue ☹

Il reste quelques documents à concevoir : Configuration écran. Installation réseau. Plus bien sûr la réactualisation périodique des documents en cours.

## **Inscription en ligne pour l'arbitrage des festivals**

Framboise indique le module d'inscription en ligne est bien perçu et utilisé sans aucun problème par tous les arbitres. Il permet d'accélérer sensiblement la convocation des AF aux festivals, de façon à ce qu'ils puissent prendre leurs dispositions pratiques. Nous sommes maintenant en mesure de prévenir les arbitres presque 3 mois à l'avance. Un grand progrès ! Le programme a été modifié pour intégrer le changement du tarif de défraiement-repas qui prendra effet à Vichy. Il est cependant fort regrettable que Joan Controu continue à entrer toutes les informations manuellement sur Paradox (source d'erreurs) alors que ce programme a été conçu en fonction de ses besoins et de ses directives et pour lui éviter ce travail. Les plannings établis par Joan Controu et envoyés par courrier ne sont pas toujours conformes aux indications figurant sur le site. Ce problème est récurrent et c'est toute la méthode de conception des plannings qui doit être revue

Framboise le signale à chaque festival, sans pour autant obtenir gain de cause. Enfin et surtout le sacro-saint découpage (immuable quel que soit le type de partie) est à personnaliser et à adapter de façon claire.

De la même façon, le problème du changement de plan de salle qui se produit fréquemment à la dernière minute à Cannes a des répercussions importantes sur le circuit de ramassage est à adapter de façon cohérente, tant pour les ramasseurs que pour les arbitres.

## **Reims et Montpellier**

Les arbitres fédéraux ont commencé à postuler auprès de Framboise. Selon les besoins exprimés par les comités organisateurs, ils seront retenus (en tenant compte de leur lieu de résidence) pour compléter les équipes d'arbitres régionaux.

Leur prise en charge et leur logement sera assuré par la FFSc (Joan Controu) sur les indications des réservations hôtelières faites par les comités.

Les joueurs qualifiés pour Reims et disponibles pour l'arbitrage du CDF de Blitz continuent à s'inscrire auprès de Séverine Gruchot, à charge pour elle de faire remonter les propositions rapidement à Joan Controu et aux organisateurs.

## **Commission Organisation**

Jean-Claude Salloux quitte la commission. Jérôme Dehodenq est pressenti pour le remplacer ; il serait plus particulièrement chargé du matériel informatique et du réseau lorsqu'il sera présent sur un festival.

## **Papeterie. Inventaire et matériel informatique.**

La papeterie sera dorénavant acheminée directement sur les lieux du festival. Pour la commande, il devra être tenu compte des stocks restant pour éviter une surcharge inutile. *L'inventaire de la papeterie restante a été effectué à Vichy le 9 mars et transmis à Joan Controu.*

Un inventaire précis de tout le matériel stocké à Vichy a été réalisé par Raymond Perret et Roger Combes le 12 janvier dernier. Le matériel pour le Classique a été apporté à Cannes et trié par la DNSC. Le matériel nécessaire au prochain CDF Classique qui se tiendra à Chamalières a été remporté directement à Clermont par Jérôme Dehodenq.

4 ordinateurs ont été achetés récemment : ils seront affectés à la configuration du réseau et remplaceront les ordinateurs existants, dont certains sont fatigués, ce qui évitera probablement des difficultés de retransmission -- nota : un de ces PC neufs a cependant lâché au 12<sup>ème</sup> coup de la 4<sup>ème</sup> partie de la Coupe Fédé à Cannes, ce qui a entraîné une « surchauffe » conséquente ;-). Heureusement que cela n'a pas eu lieu pendant la coupe Méditerranée... ! 2 de ces ordinateurs seront installés aux postes fixes du JA et de l'assesseur. Les autres seront en réserve (dont les deux ordinateurs Crao – appelés blancs) et dispatchés en secours dans les différentes salles ou parties de salle, notamment sur la section des ordinateurs en réseau.

Ce document a été transmis à tous les participants pour validation avant diffusion plus large. Merci à eux.

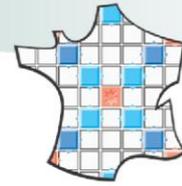
Le 11 mars 2010  
Framboise Leclerc

C<sub>3</sub>

R<sub>1</sub>

A<sub>1</sub>

O<sub>1</sub>



Fédération  
Française  
de Scrabble®

